



## COMPTE RENDU CM DU 12 Avril 2017

### OFFRE DE PRIX PARCELLE 505 SECTION C-LOCATELLI CHRISTELLE

Mme le Maire explique que lors de la précédente délibération, le conseil a omis de préciser que la vente était destinée à madame LOCATELLI Christelle et non son père.

Le conseil accorde l'offre d'achat de ladite parcelle dans les mêmes conditions que précédemment à madame LOCATELLI Christelle

### INDEMNITES DE EUS-MODIFICATION INDICIERE

L'indice brut terminal de la fonction publique évolue et passe de 1015 à 1022.

Le conseil maintient les indemnités accordées précédemment au même pourcentage en référence au nouvel indice brut.

### DISSOLUTION DU C.C.A.S

Afin de simplifier la gestion du parc locatif du CCAS et de mettre un terme aux dysfonctionnements budgétaires pour lesquels la commune abondait chaque année le CCAS pour qu'il puisse fonctionner, le conseil a voté l'intégration des données comptables en date du 01/01/2017.

Il vote ce jour sa dissolution en date du 31/12/2016.

### COMPTE GESTION CCAS

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le Budget CCAS de l'année 2016, ainsi que les décisions modificatives s'y rattachant, approuve et vote le Compte de Gestion du Budget CCAS 2016, à l'unanimité.

### COMPTE ASMINISTRATIF DU CCAS (Présenté par Maxime MATHIEU, le 1<sup>er</sup> adjoint)

Le Conseil Municipal, considérant que Mme FOUGOU Karine, ordonnateur, a normalement administré, au cours de l'année 2016, les finances du Budget CCAS, constate les résultats du Compte Administratif.

#### FONCTIONNEMENT

|                       |                  |                     |
|-----------------------|------------------|---------------------|
| Dépenses              | 53 801.96        |                     |
| Recettes              | <u>99 413.25</u> |                     |
| Excédent 2016         | 45 611.29        |                     |
| Excédent 2015 reporté | <u>72 894.87</u> |                     |
| Résultat 2016         | 118 506.16       | Excédent de clôture |

#### INVESTISSEMENT

|               |                    |                    |
|---------------|--------------------|--------------------|
| Dépenses      | 80 629.08          |                    |
| Recettes      | <u>23 624.29</u>   |                    |
| Déficit 2016  | - 57 004.79        |                    |
| Déficit 2015  | - <u>23 624.29</u> |                    |
| Résultat 2016 | - 80 629.08        | Déficit de clôture |

## COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES

Le Maire explique que suite à un changement de procédure de vote au niveau préfectoral il convenait qu'il y ait un changement de président de séance pour la présentation desdits comptes lors du précédent conseil.

Aussi après une nouvelle présentation des comptes administratifs par le 1<sup>er</sup> adjoint, désigné pour ce faire, président de séance, le conseil vote les comptes administratifs à l'unanimité.

### BUDGET PRIMITIF 2017 COMMUNE

Madame le Maire rappelle l'importance de l'équilibre budgétaire et notamment la nécessité d'un budget reflétant une juste réalité des pratiques budgétaires.

Elle rappelle également que cette année les données comptables du CCAS ont été intégrées dans le Budget COMMUNE.

Après exposé de Mme le Maire et délibération des membres du Conseil Municipal, le budget primitif 2017 de la commune est voté au chapitre et adopté à l'unanimité.

#### FONCTIONNEMENT

**Dépenses** : 751 847,53 €

**Recettes** : 833 320,49 €

#### INVESTISSEMENT

**Dépenses** : 368 098,00 €

**Recettes** : 721 294,45 €

### BUDGET PRIMITIF 2017 EAU ET ASSAINISSEMENT

Après exposé de Mme le Maire et délibération des membres du Conseil Municipal, le budget primitif provisoire 2016 eau et assainissement est voté au chapitre et adopté à l'unanimité.

#### EXPLOITATION

**Dépenses** : 168 400 €

**Recettes** : 168 400 €

#### INVESTISSEMENT

**Dépenses** 156 800,00 €

**Recettes** : 329 101,73 €

### BUDGET PRIMITIF 2017 RESEAU CHALEUR

Après exposé de Mme le Maire et délibération des membres du Conseil Municipal, le budget primitif provisoire 2016 Réseau chaleur est voté au chapitre et adopté à l'unanimité.

#### EXPLOITATION

**Dépenses** : 138 778,23 €

**Recettes** : 138 778,23 €

#### INVESTISSEMENT

**Dépenses** : 84 346,29 €

**Recettes** : 84 346,29 €

Le Maire,  
Karine FOUGOU

Mairie de BREUREY-LES-FAVERNEY  
10 Place de la Mairie  
70160 BREUREY-LES-FAVERNEY  
Tél : 03 84 91.34.58